

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2016

<b>Présents</b>	BERNIN Elianne, CARPENTIER Maryse, CHARBONNIER Pierre, DUBUIS Yann, JUQUIN Barbara, LAFFONT Juliette, MARIJON David, MEISS Bernard, MOYON Amélie, PASCAL Mehdi, SOBRAL Michaëlle
<b>Excusés</b>	BARBARY Dorothee, BACONNIER Pascale, DEVES Marc (pouvoir de vote donné), MISSET Arnaud (pouvoir de vote donné)
<b>Absents</b>	BARBARY Dorothee, BACONNIER Pascale
<b>Secrétaire de séance</b>	Michaëlle SOBRAL

### 1. Convention de partenariat pour le développement du service de la lecture publique

La bibliothèque de St Andéol est classée « point lecture » du fait de sa faible surface (offre de lecture de proximité). La signature de la convention avec le Conseil général donne droit notamment d'accéder aux ressources en ligne (journaux, périodiques, livres). Cette convention est à titre gratuit.

*Vote : adoption à l'unanimité.*

### 2. Délibération complémentaire à propos de l'acquisition de la maison Laffont

Le service des domaines a donné son avis favorable sur l'achat au prix de 106 000 €.

*Vote : 2 votes contre, 10 votes pour. Juliette LAFFONT ne prend pas part au vote.*

### 3. Démission du poste d'Adjoint de Mme Sobral : remplacement au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint vacant

Acceptation de la démission du poste d'adjoint de Mme Sobral par la Sous-Préfecture le 8 décembre 2015 et acceptation du maintien sur le poste de conseillère municipale.

- Proposition de maintenir 4 postes d'adjoints.

*Vote : adoption à l'unanimité*

- Proposition que le nouvel adjoint élu prenne le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint avec les mêmes attributions (affaires scolaires, sociales et communication)

*Vote : adoption à l'unanimité*

- Candidature : Elianne BERNIN

*Vote : 12 votes pour Elianne BERNIN et 1 vote pour Pierre Charbonnier*

### 4. Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche : convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers, contrôle et suivi, pour les différentes caisses de retraite

Convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale pour la gestion des dossiers lors du départ à la retraite des salariés municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour 2 ans.

Modalités financières : régularisation de dossier = 12 € par dossier, simulation de calcul = 40 € par dossier, liquidation de la pension = 55 € par dossier.

*Vote : adoption à l'unanimité*

### 5. Convention d'activité périscolaire du 2<sup>ème</sup> trimestre avec TRIB'ALT, activité danse

Maëlle COULANGE intervient pour l'association TRIB'ALT pour l'activité danse auprès des GS/CP/CE1 le vendredi pour le 2<sup>ème</sup> trimestre pour un montant de 52.50 € TTC par animation.

*Vote : adoption à l'unanimité*

### 6. Questions diverses

- Mehdi PASCAL propose une solution à moindre coût sur les travaux de réfection de la route du Sandronnet. La Proposition va être étudiée par la commission des travaux.

Vu Le Maire le 18/01/2016